

des Princes &c. Juillet 1720. 31

Pape, qui entr'autre lui remet les frais de l'expédition, qui montoient à 18. mille écus.

VIII. Le projet d'accommodement au sujet de la Constitution a été imprimé; on assure que l'Abbé du Bois sera chargé de le porter à Rome & de le presenter au Pape. Les Lettres patentes du Roi qui devoient être publiées à ce sujet, ne l'ont pas encore été, à cause de plusieurs difficultez qui sont survenuës.

Constitution.

IX. On a dû faire au commencement de Juin la revûe generale des Troupes du Royaume; les Inspecteurs ayant eu ordre de partir pour aller sur les Frontieres, & les Officiers de se rendre à leurs Regimens. On parle toujours d'augmentation dans ce Royaume.

Revûe generale des Troupes.

X. La Lieutenance de Roi de la Province de Languedoc, vacante par la mort du Comte de Peyre, a été donnée au Marquis de Canillac; & le 6. le Comte de Zaincy prêta le serment ordinaire entre les mains du Roi, pour celle d'Auvergne, & le Marquis de ce nom, pour celle de l'Orleanois. Le Maréchal d'Estrees a été envoyé pour commander en Bretagne à la place du Maréchal de Montesquiou, qui a été rapellé. Le premier a dû partir à la fin de Mai, pour se trouver à l'ouverture des Etats de la Province, qui devoit se faire au commencement de Juin.

Emplois donnez.

XI. S. M. a gratifié le Prince de Soubise & le Marquis de Noailles d'une somme de 200000. livres chacun, pour aider à payer leurs dettes: le Pere Massillon Evêque de Clerg

Pensions.